

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

L' Abeille.

9ème Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

9me Année

VOL. IX.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 27 MARS 1861.

No. 22.

Super flumina Babylonis.

Assis sur les bords de l'Euphrat,
Un tendre souvenir redoublait nos douleurs ;
Nous pensions à Sion dans cette terre ingrate,
Et nos yeux, malgré nous, laissaient couler des pleurs.

Nous suspendîmes nos cithares
Aux saules qui bordaient ces rivages déserts ;
Et les cris importuns de nos vainqueurs barbares
A nos tribus en deuil demandaient des concerts.

Chantez, disaient-ils, vos cantiques ;
Répétez-nous ces airs si vantés autrefois,
Ces beaux airs que Sion, sous de vastes portiques,
Dans les jours de sa gloire admira tant de fois.

Comment, au sein de l'esclavage,
Pourrions-nous de Sion faire entendre les chants ?
Comment redirions-nous, dans un climat sauvage,
Du temple du Seigneur les cantiques touchans ?

O cité sainte, ô ma patrie !
Chère Jérusalem dont je suis exilé,
Si ton image échappe à mon âme attendrie,
Si jamais, loin de toi, mon cœur est consolé ;

Que ma main tout-à-coup séchée
Ne puisse plus vers toi s'étendre désormais ;
A mon palais glacé que ma langue attachée
Dans mes plus doux transports ne te nomme ja-
mais.

Souviens-toi de ce jour d'alarmes,
Seigneur, où par leur joie et leurs cris triom-
phans,
Les cruels fils d'Edom insultant à nos larmes,
S'applaudissaient des maux de tes tristes enfans.

Détruisez, détruisez leur race,
Criaient-ils aux vainqueurs de carnage fumans,
De leurs remparts brisés ne laissez point de trace,
Anéantissez-en jusques aux fondemens.

Ah ! malheureuse Babylonne,
Qui nous vois sans pitié traîner d'in lignes fers !
Heureux qui, t'accablant des débris de ton trône,
Te rendra les tourmens que nous avons soufferts !

Objet des vengeances célestes
Que tes mères en sang, sous leurs toits embrasés,
Expirent de douleur, en embrassant les restes
De leurs tendres enfans sur la pierre écrasés.

MALFILATRE.

IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION.

(Suite et fin.)

L'histoire de l'Université de Paris est l'histoire savante du moyen âge. De tous les points de l'Europe les étudiants afflu-

aient à ses cours, et son autorité, en théologie, devint presque aussi sacrée que celle de l'Église. Les papes se plurent à la combler de privilèges, que les rois s'empresaient de confirmer. Les maîtres et les écoliers étaient considérés comme clercs ; et, comme tels, ils ne relevaient que des tribunaux ecclésiastiques. Trop souvent néanmoins l'Université se prévalut de ses avantages. Elle s'interposait dans les querelles des papes, des rois et des peuples. Plus d'une fois l'État fut troublé par ses prétentions exagérées contre les ordres mendians et les autres corps religieux qui voulaient, comme elle, se vouer à l'enseignement public ; par sa jalouse opiniâtreté dans la défense de ses privilèges ; par les querelles des étudiants avec les bourgeois ou avec les moines.

Le fameux *Pré aux Clercs*, qui, pendant plusieurs siècles, servit aux récréations de la jeunesse de toute l'Europe, fut souvent le théâtre de rixes sanglantes. Ce *Pré aux Clercs* était une vaste plaine que l'Université possédait de temps immémorial, et qui s'étendait sur la rive gauche de la Seine, dans l'espace occupé aujourd'hui par le faubourg Saint-Germain. A plusieurs reprises, les moines de l'abbaye Saint-Germain avaient revendiqué, mais en vain, une partie de ce terrain, et quelquefois il s'était élevé entre eux et les écoliers des luttes où le sang avait coulé. Quelquefois aussi, pour protester contre la violation de ses privilèges, l'Université suspendait ses études ; et, pour mettre fin aux désordres qu'une jeunesse nombreuse et oisive ne pouvait manquer de causer dans la ville, l'autorité se voyait obligée de se soumettre à ses exigences.

Comme elle se montra toujours fidèle à la royauté, elle fut constamment protégée par les rois de France. Malgré l'attachement qu'il portait aux religieux mendians, Saint Louis favorisa la fondation de cette maison célèbre, devenue plus tard le siège de la faculté de théologie, en s'associant à l'acte de bienveillance de son chapelain, Robert de Sorbonne. Ce fut sous le règne de ce prince que le droit romain, découvert depuis plus d'un siècle, commença à être cultivé et enseigné à

Paris. L'élan donné aux fondations et aux études universitaires ne se ralentit pas sous les successeurs de Saint Louis, et l'Université, de plus en plus florissante, atteignit le plus haut point de splendeur sous Charles V, qui lui donna le titre glorieux de *Fille aînée du roi*. " Charles, dit Christine de Pisan, bien montrait son amour à sa très-aimée fille, l'Université des Clercs de Paris, à laquelle gardait entièrement les privilèges et franchises, et plus encore leur en donnait, et jamais ne souffrit qu'ils fussent enfreints : la congrégation des Clercs avait en grande révérence. Le recteur, les maîtres et les clers solennels dont il y a maints, man-
lait souvent pour oyr la doctrine de leur science, usait de leurs conseils à ce qui tient à l'espiritualité, moult les honorait et portait en toutes choses, tenait benivolans et en paix."

Le règne de Louis XII fut le terme de la puissance politique de l'Université ; mais, ce qu'elle perdit d'un côté, elle le regagna de l'autre. En devenant le foyer des études littéraires, qui jusqu'alors n'avaient occupé qu'une place secondaire dans son enseignement, elle contribua beaucoup à préparer la gloire littéraire du grand siècle. Après la Ligne, où elle prit part, comme tout le reste de la nation, aux querelles religieuses de ce temps malheureux, elle rentra dans la paix des études et son repos ne fut troublé que par la concurrence de la compagnie de Jésus.

L'établissement des Jésuites à Paris rencontra une vive opposition dans le parlement, et surtout dans l'Université. Il est évident que l'opposition de l'Université de Paris n'avait pas d'autres motifs qu'un intérêt de corps. Elle s'éleva contre les jésuites, comme elle s'était élevée contre les ordres mendians et autres sociétés religieuses, dont elle craignait la concurrence. C'était donc, comme aujourd'hui, la liberté d'enseignement qui était en question. Les jésuites ne réussirent pas d'abord, mais ils finirent par triompher. Après la mort de Henri IV, ils obtinrent plein pouvoir d'enseigner, et rentrèrent en possession du collège de Clermont, où ils s'étaient déjà établis momentanément, et qui depuis reçut le nom de

Louis-le-Grand. Cette concurrence dura jusqu'à l'abolition de la société de Jésus sous Louis XV, qui du reste, fut l'œuvre des parlementaires et des philosophes plutôt que de l'Université.

A part cette rivalité et la querelle du jansénisme, l'Université n'a pas d'histoire dans les deux derniers siècles. Après l'expulsion des jésuites, elle hérita des bâtiments du collège Louis-le-Grand, qui en devint le chef-lieu. Mais elle-même touchait à ses derniers moments. Fille aînée des rois de France, elle fut enveloppée, par la révolution, dans la ruine de toutes les institutions monarchiques et catholiques.

Les principaux collèges de l'Université, ou collèges de plein exercice, étaient au nombre de dix; en voici la liste, avec la date de leur fondation:

- 1280. Collège d'Harcourt, rue de la Harpe.
- 1303. Collège du Cardinal Lemoine, rue St-Victor.
- 1304. Collège de Navarre, rue et montagne Ste-Genève.
- 1314. Collège de Montaigu, rue des Sept-Voies.
- 1322. Collège Duplessis, rue Saint-Jacques.
- 1336. Collège de Lisieux, rue St. Jean-de-Beauvais.
- 1422. Collège de la Marche, rue et montagne St-Genève.
- 1559. Collège des Grassins, rue des Amandiers.
- 1561. Collège Mazarin, quai Malaquais.
- 1569. Collège Louis-le-Grand, rendu à l'Université en 1763, et auquel fut incorporé celui de Beauvais en 1764, rue Saint-Jacques.

Indépendamment de ces grands collèges, on comptait vingt-six collèges de non-exercice, dont les principaux étaient ceux de Notre-Dame, des Dix-Huit, des Cholets, de Presles, de Narbonne, de Sainte-Barbe, des Ecossais, etc.

L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 27 MARS 1861.

Tout occupés des terribles angoisses du plus tendre des pères, du glorieux Pie IX, les enfants de l'Eglise catholique se trouvent naturellement disposés à méditer les douloureux mystères de la semaine sainte. L'âme des fidèles, depuis plusieurs mois, est ouverte à une grande tristesse: l'inviter à gémir sur le juste opprimé, trahi, condamné sans être entendu, et enfin conduit au supplice ignominieux de la croix, c'est lui permettre de déplorer la perfidie et l'ingratitude des hommes; c'est augmenter, il est vrai, sa douleur en lui rappelant à la fois l'iniquité des juifs et celle de notre malheureux siècle, mais c'est lui redire aussi que la persécution et les contradictions ont toujours été regardées comme une partie de l'héritage de l'Eglise et qu'elle finit tôt ou tard par triompher.

Nous vivons dans des temps bien difficiles: nous commençons à peine à gravir le rude sentier de la vie, et cependant, si du sommet de nos dix-sept années, nous

jetons un regard sur la plaine qui s'étend devant nous, combien de ruines y voyons-nous accumulées ou par l'ambition des chefs, ou par le mauvais vouloir des sujets! La tiare indignement outragée, des couronnes royales foulées aux pieds, des trônes chancelants sur leur base incertaine, et entre tous ces débris, des ruisseaux de sang qui coulent et menacent de se répandre partout. Et ce qui est encore plus navrant pour le cœur honnête, c'est l'insulte prodiguée au courage malheureux, c'est l'ironie impudente qui pénètre jusque dans le sanctuaire des intentions les plus pures et les plus droites, pour les dénaturer et les dénigrer, c'est l'oubli total des grands principes de justice et de vertu publique.

Où conduiront ces bouleversements? Nous ne pouvons résoudre une question si grave. Cependant, des hommes clairvoyants semblent croire à un avenir plus sombre encore que le présent. Mgr. de Nantes, dans une lettre adressée à son clergé pour engager les fidèles au denier de St. Pierre, dit avec toute franchise: Que les mères chrétiennes fassent leur offrande par la main de leur petits enfants. Que trois ou quatre fois par an, elles les conduisent à l'église ou au presbytère, pour y présenter le denier de Saint-Pierre, c'est-à-dire, un sou ou même un centime pour le Souverain Pontife. Ces innocentes créatures sont appelées, suivant toute apparence, à souffrir pour la conservation de leur foi. Il est bon qu'elles préludent au combat, sous la conduite de leurs parents, en protestant, à leur manière, en faveur de l'indépendance de l'Eglise et de l'indépendance de leurs jeunes consciences.

La prière occupera une grande partie des jours où nous entrons; n'oublions pas les besoins de l'Eglise et du Pape: la prière a déjà détourné bien des orages: qui sait si le ciel, qui semble vouloir encore décharger ses tempêtes sur la terre oublieuse de ses bienfaits, ne se laissera pas fléchir, et ne nous accordera pas des jours plus sereins et plus purs?

ERRATA.

Le chapitre des *errata*, quoique très-usé, fournit toujours une matière abondante à qui veut l'entreprendre. Nous avons en dessein d'en finir une bonne fois en priant nos lecteurs de corriger eux-mêmes à l'avenir, suivant la suggestion d'un correspondant de l'année dernière, tout ce qui ne leur paraîtrait pas orthodoxe; mais après réflexion, cela nous a semblé trop favoriser l'interprétation privée, principe toujours plus ou moins dangereux. D'ailleurs cette idée a soulevé contre nous une indignation générale de la part de nos compositeurs qui se trouveraient par là, prétendaient-ils, dans la

position d'autant de premiers ministres de l'Angleterre, tandis que les rédacteurs jouiraient de toutes les immunités de la royauté. Nous nous voyons donc obligés de rester au guet des erreurs typographiques et autres, jusqu'à ce que nous puissions nous retirer de cette position à la faveur de quelque meilleur expédient.

Aujourd'hui nous nous contentons de signaler *entr'autres*, celles que nous avons remarquées dans notre dernier numéro, et dont la première trouvera peut-être son explication dans une malice de prote.

1ère p. 1ère col. 12ème ligne, au lieu de maître lisez marbre.

1ère p. 3ème col. 40ème ligne, au lieu de délibérer, lisez désirer.

2ème p. 1ère. col. 44ème ligne, au lieu de dix-la-Chapelle, lisez Aix-la-Chapelle.

2ème p. 2ème col. dernière ligne, au lieu de que, lisez pas.

NOUVELLES LOCALES.

MM. Méthot sont attendus à Québec aujourd'hui.

— Quoique l'Annonciation n'ait pas été célébrée cette année, cependant on l'a regardée comme une fête légale. Les banques, les tribunaux &c., ont été fermés ce jour là.

Le Capitaine F. Retallack a été nommé Secrétaire de son Exc. le Gouverneur Général. Il remplace M. R. F. Pennefather qui a résigné.

La Banque Nationale va émettre des nouvelles actions au montant de 50 p. 100 de son capital actuel.

On vient de publier en France des *Relations des Jésuites*. C'est la continuation de celles que nous avons.

— Il paraît que le site du collège du Dr. Morrin sera celui de la prison actuelle, dont un emplacement serait cédé par le gouvernement pour la somme de £ 3,000.

M. Félix Gauthier, Ptre, a été reçu dernièrement Docteur en Théologie à Rome. Il doit revenir bientôt en Canada, en compagnie de Monseigneur de Kingston.

— Dernier recensement du comité de Québec.

Notre-Dame,	1181
Saint-Colomb,	3580
Sainte-Foye,	1526
Ancienne-Lorette,	2200
Saint-Ambroise,	3152
Saint-Gabriel de Valcartier,	1660
Saint-Edmond de Stoneham,	689
Saint-Dunstan,	505
Charlesbourg,	2511
Beauport,	3301
Saint-Roch N ^o 1,	5753
Saint-Roch N ^o 2,	1185
Hopital-Général,	274
Asile de Beauport,	490

Population en 1851-2.

Augmentation.

28008
19474
8534

Il y a déjà bientôt deux semaines que les Honorables membres de la Législature Canadienne sont réunis en Parlement dans notre ville. Ils ont commencé les débats parlementaires, et cette session, la troisième et la dernière de ce parlement. Une nouvelle élection générale devra se faire, l'été prochain, au tribunal du peuple, et sanctionnera ou désapprouvera la conduite de nos représentants. Il est probable que la session actuelle ne sera pas de longue durée : le discours du Trône ne contient pas un long programme politique ; les besoins actuels du pays ne réclament que très-peu de lois, et il paraît aussi que l'on veut attendre le résultat de la prochaine élection, pour proposer aux Chambres de nouvelles mesures de législation. Les membres sont tous d'accord là-dessus : ils seront donc d'expédition, comme ils en ont montré le désir. Nous devons cependant dire que les affaires n'ont pas été fort vite, depuis l'ouverture des Chambres, le 16 Mars : on n'a pu décider encore qu'une seule chose, la votation d'une adresse en réponse au discours du Trône. Cette adresse a été acceptée samedi dernier, et présentée à son Excellence le Gouverneur, l'après-midi du même jour, à l'hôtel du gouvernement. Les séances parlementaires sont interrompues depuis ce jour, et ne recommenceront que le mardi de la semaine après Pâques.

Ainsi voici le résumé fidèle des travaux de la Chambre depuis le commencement de la session. Le discours du Trône a été prononcé, discuté et accepté par une humble adresse des deux chambres. La Chambre Haute a accepté l'adresse au discours du Trône, presque sans opposition, et l'a présentée à son Excellence, Jeudi dernier : c'est l'Honorable Sir E. P. Taché qui l'a proposée. Depuis ce jour, les Honorables membres de la Chambre Haute ont introduit plusieurs bills. A la Chambre Basse, la discussion de l'adresse a occupé toutes les séances : elle a enfin remporté les suffrages de 62 membres contre 49, après avoir été discutée pendant cinq jours. Quelques bills ont été aussi introduits à la Chambre Basse. Les deux plus importants sont celui de M. Thibaudeau en faveur de la dissolution de l'Union des deux Canadas, et celui de M. Dorion en faveur du rappel du privilège qu'a le gouverneur d'accepter ou de refuser les bills, acceptés par la législature. Ces bills seront pris en considération.

La grande question qui a donc occupé la Chambre Basse si longtemps, a été de pouvoir présenter une adresse au discours du Trône. Ce projet d'adresse a été la pierre d'achoppement de l'opposition, contre le parti ministériel, à la tête duquel sont les Honorables MM. Cartier et McDonald. On a saisi de là occasion pour formuler contre l'administration actuelle tous les griefs qu'on lui reproche dans le camp de l'opposition ; nous énumérerons les principaux de ces griefs présentés par les membres les plus influents qui ont pris part à ces débats.

M. Loranger et M. Piché ont reproché

au gouvernement, et surtout à M. Cartier, une terrible démangeaison d'anglifier le pays : ils se sont surtout prononcé contre l'assimilation des lois qui régissent les deux sections de la Province, dont le discours du Trône a fait mention, et qui ne peut se faire, suivant eux, qu'au détriment du droit français, qui devra faire des concessions devant le droit anglais régissant le Haut-Canada. Les deux honorables membres ont parlé assez longuement, mais n'ont pas cru que leurs discours dusent faire changer l'aliéna de l'adresse auquel ils ont fait allusion. Ils ont voulu seulement protester en faveur du vieux droit français et conseiller au gouvernement de le respecter.

(A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le sénat français a adopté définitivement et présenté à l'Empereur son adresse dans laquelle il déclare être parfaitement content de sa politique et avoir pleine confiance en lui pour l'avenir. Cinq membres seulement, et parmi eux M. De Larochefoucauld, ont combattu cette adresse avec chaleur. Le Prince Napoléon a prononcé à cette occasion un discours, qui a excité l'admiration du *Siccle*, et par conséquent les regrets sincères des Catholiques. Il y déclare que la dynastie Napoléonienne représente en France les principes de 1789, et qu'il faut effacer de l'Italie "cette tache noire" qui la souille.

Le général Piémontais Cialdini a commencé le bombardement de la citadelle de Messine. Fergola, qui la défend, a, dit-on, sous sa conduite 4,000 hommes, avec lesquels il est décidé à faire résistance, encouragé qu'il est par une lettre que vient de lui envoyer François II, et de plus par le succès que ses compagnons d'infortune à Civitella del Tronto ont remporté le 25 Février sur les Piémontais. Ceux-ci en effet, après avoir canonné cette place pendant un jour, tentèrent l'assaut et furent obligés de s'en éloigner avec perte, accablés par la mousqueterie des assiégés.

On signe en ce moment à Varsovie une pétition à l'Empereur de Russie, pour lui demander le rétablissement de la constitution de 1815, suspendue depuis plusieurs années. Le mécontentement des Polonais contre le gouvernement russe, a été fortement aggravé, par un événement tout récent. Le 24 Février, la société agronomique de Varsovie a voté, en présence du ministre intérieur, une résolution contraire aux vues du gouvernement, et qui tend à assurer la propriété du sol aux serfs que les Russes veulent laisser à l'état de fermiers. Le lendemain, pendant que les habitants réunis dans les églises, célébraient l'anniversaire d'une de leurs gloires militaires, la police russe fondit sur eux et les dispersa : il y eut plusieurs blessés, entr'autres le chef de police lui-même : il y eut aussi plusieurs morts. Ces scènes se renouvelèrent le 27, lors du convoi funèbre et de la sépulture des défunts. Les habitants de Varsovie sont maintenant dans la tristesse et portent le deuil de leurs compatriotes morts.

Le roi de Danemark a proclamé dernièrement la liberté de conscience dans son royaume, et vient de recevoir un bref Apostolique qui le remercie de cet acte de générosité.

Au Mexique, un différend a eu lieu entre le gouvernement de Juarez et le ministre de France, M. de Saligny. Un établissement des sœurs de la charité, sous la protection de France, a été pillé par Juarez. Les objets volés ont été rendus, sur les instances du ministre français. Mais le gouvernement révolutionnaire veut lui refuser maintenant le droit de protéger l'institution.

Un des Etats du Sud, le Texas, fait tous ses efforts pour faire entrer le Nouveau-Mexique dans la Confédération de Montgómery.

JEUX ET FÊTES DE LA GRÈCE.

Tout brillants qu'ils fussent, comme ils ne se célébraient que de quatre en quatre ans, les jeux Olympiques n'auraient pu satisfaire les inclinations des Grecs, et ce laps de temps eut paru un siècle à ce peuple volage et avide de plaisirs. Il fallait donc en créer de nouveaux pour remplir les intervalles : tel était le but des jeux Pythiques, des jeux Néméens et des jeux Isthmiques. Ces derniers étaient célébrés en l'honneur d'Hercule dans l'Isthme de Corinthe. La Grèce en rapportait la fondation au grand Thésée. Les jeux Néméens remontent à la fameuse expédition des Argonautes : ces vétérans, chargés de lauriers, à leur retour de la Colchide, où les avait attirés l'appât de la Toison d'or, simulèrent entre eux dans une petite forêt de Némée, des jeux dont les Grecs renouvelèrent plus tard le souvenir tous les deux ans. On y reproduisait dans un cadre plus étroit toute les luttes, tous les exercices des jeux Olympiques. Mais je m'arrêterai seulement à parler des jeux Pythiques où l'on voyait l'heureuse alliance des exercices du corps et de ceux de l'esprit.

Qui ne connaît la fable du serpent Python, de cet hôte terrible, né du limon de la terre, le fléau des dieux et des hommes ? Un dieu peut seul en triompher. Voilà comme la Grèce avait embelli peut-être une simple lutte semblable à celles que livrent tous les jours l'Indien et l'Africain dans leurs déserts et leurs forêts. Cependant, pour perpétuer la gloire du vainqueur Apollon, on établit des solennités quinquennales, et Python donna son nom aux jeux Pythiques : sa dépouille servit à couvrir le trépied de la Pythonisse ; Delphes devint le sanctuaire des jeux Pythiques.

Quel tableau riant à l'approche de ces fêtes ! Qu'il est curieux de voir tout un peuple quitter encore un moment ses travaux, *liber laborum*, pour jouir de quel-

ques instants de relâche ! Regardez ces troupes de jeunes gens qui, sous le nom de *Théories*, sillonnent l'Attique, Mégare, l'Eubée, la Phocide et précipitent leur marche. Les guirlandes de lauriers qui couronnent leur front, et leurs chants joyeux en l'honneur d'Apollon sont deviner le but de leur course. Partout on entend des cris de joie ; l'écho les répète, la Grèce n'est plus qu'un concert mélodieux. Tous s'excitent à suivre nos voyageurs, tous volent à leur passage. Bientôt cependant apparaît la superbe Delphes, bâtie en amphithéâtre sur le Parnasse. Là bas sur le haut de la colline est un joli bosquet dont le feuillage laisse à peine pénétrer les rayons du soleil, et où l'on entrevoit un objet grisâtre. Les *Théories* s'y avancent en file pour vénérer les autels d'Apollon. Les uns répandent des libations dans le temple et couronnent de lauriers la statue du dieu ; les autres font résonner le bosquet de leurs hymnes ; celles-ci luttent entre elles d'agilité, celles-là d'élégance et d'activité dans les danses et dans les chœurs : mille scènes se succèdent rapidement toujours nouvelles et toujours agréables.

Tout-à-coup des cris confus se font entendre dans le lointain. Aussitôt tous nos jeunes gens sortent hors du bosquet, quittent leurs jeux et leurs danses pour assister à un autre spectacle. Là est une arène ouverte aux disciples de Théagène, de Glaucus et de Milon, qui certes savent remplir leur rôle à merveille. Ce ne sont plus ces exercices gracieux du bocage, mais bien des combats cruels, entre des héros tirés de la lie du peuple. Les Grecs estimaient tant ces exercices gymnastiques qu'ils avaient cru en honorer leur dieu Apollon.

Toutefois, comme les beautés d'un visage rachètent quelquefois ses défauts, ces spectacles trouvent peut-être leur pardon dans ce qui les suivait. A côté de cette arène sanglante où la lie de la Grèce exerçait son adresse barbare, j'en vois une autre où le génie, décoré de tous ses dons, s'avancait pour disputer la palme, et, versant à flots les grâces de son langage, s'acquerrait une gloire immortelle. Que ne doit point la Grèce au théâtre de ses jeux Pythiques ? Ce fut là que plusieurs de ses poètes lyriques virent briller leurs talents. Aussi avec quel empressement la foule rassasiée des jeux du gymnase, court au théâtre, vers le coucher du soleil, pour jouir des plaisirs de l'esprit ! On se presse dans une vaste enceinte de pierre : en un instant, les gradins qui y sont disposés en amphithéâtre, se voient occupés.

Quelques poètes apparaissent et sa-

luent les *Amphyctions* chargés de présider à leurs luttes d'esprit, et de récompenser le vainqueur. Toutes les Muses ont d'abord le droit d'hospitalité. Ici c'est l'Histoire qui vient raconter de sa voix majestueuse les exploits de la Grèce, et les batailles de Marathon, de Salamine et de Platée ; l'Epopée qui décrit les fictions des temps héroïques, la fondation de l'Univers, les aventures des divinités ; Mnémosyne qui donne des préceptes aux humains. Ces Muses paraissent sur la scène dans la personne de quelques auteurs dont les ouvrages, écoutés d'un auditoire si ingénieux, ne recevaient que des louanges méritées : l'on chantait ces poèmes en cadence : la cithare accompagnait cette musique.

Les Grecs accordaient une admiration complaisante à une classe d'hommes qui, peu confiant en eux-mêmes, faisaient profession de réciter les vers d'autres poètes. Ces *Rhapsodes* avaient place aux jeux Pythiques, et chantaient sur le luth ou la cithare quelques poèmes choisis : ainsi se perpétuaient sur la scène les aventures du rusé Ulysse, les fureurs et les vengeances d'Achille outragé. Ces gens néanmoins, occupés du seul objet de leur chant, avaient le mérite de charmer les yeux et les oreilles. Voyez comme à leur gestes et à leurs voix, tel sujet rebattu semble prendre une forme nouvelle et comme se rejuvenir : voyez comme ils se pénètrent des pensées du poète inspiré, jusqu'à paraître comme de nouveaux Homères. " Et toi, Rhapsode, qui nous récites les vers des dieux, s'écrie Platon, n'es-tu pas l'interprète de leur interprète ? Dis-moi, lorsque ta voix fidèle ravit ceux qui t'écoutent, lorsque tu chantes Ulysse, qui, se précipitant sur le seuil, apparaît aux prétendants, et répand son carquois à ses pieds, ou Achille vainqueur d'Hector, ou les pleurs d'Andromaque, ou les infortunes d'Hécube et de Priam, ta raison vaincue ne cède-t-elle pas à l'enthousiasme, et ne crois-tu pas assister à ce que tu racontes ?... Aux endroits touchants, tes yeux se remplissent de larmes ; aux scènes horribles et menaçantes, tes cheveux se hérissent d'horreur et ton cœur palpète dans ton sein.... O toi qui fais ton dieu d'Homère, quand on chante d'un autre poète, tu sommeilles, l'inspiration ne te vient pas ; mais à peine a-t-il frappé ton oreille, tu te ranimes, ton imagination travaille, Homère t'a donné l'éloquence...." Le rôle de ces Rhapsodes devait donc être une bonne fortune pour les jeux Pythiques.

Quoique toutes les Muses fussent admises au concours, celle de la poésie lyrique avait ici la prééminence. Elle trouvait un champ à exploiter dans l'objet même de

la fête, le grand Apollon, dans sa victoire glorieuse.

La musique était le soutien indispensable pour tout poème. De là ces invocations des poètes, ces prières aux dieux et aux Muses d'enfler toujours leurs chalumaux, de ne pas leur enlever leur luth ou leur cithare, de ne pas refuser le vent à leurs flûtes.

La fin des jeux Pythiques était un instant agréable à quelques poètes, fatal à plusieurs. Ceux-ci voyaient alors perdus tant de labeurs qu'avaient exigés leurs ouvrages : pour les premiers, c'était le plus heureux moment de leur vie, car leurs désirs étaient satisfaits, *sententia compos voti*. Les *Amphyctions* distribuaient des couronnes au poète vainqueur ; mais loin d'ici tout désir de gain ou de richesses : la gloire seule, mais une gloire bien grande, pouvait donner du prix à une guirlande de lierre ou de lauriers. Aussi avec quel enthousiasme l'on recevait sur la scène le poète glorieux : son nom, porté de bouche en bouche, était l'objet de l'admiration publique, et, même après les jeux, lorsque déjà toutes les *Théories* s'étaient dispersées, il retentissait encore pendant longtemps dans la ville de Delphes.

A. H. G.



La CINQUIÈME livraison du
CHANSONNIER
DES COLLEGES
MISEN MUSIQUE

est en vente au Bureau de l'Abeille et chez quelques libraires.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable d'avance. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Tuffin
A Notre Dame de Levy . . . M. E. Clément.
A la Petite-Salle M. L. Langis
Chez les Externes . . . MM. { P. Doherty.
 { Chs. Baillargeon.
GEORGES ROY, Gérant.